

Présentation

L'application du droit est volontiers regardée comme une pathologie du système juridique. Son fonctionnement normal appelle quant à lui le respect de l'obligation primaire ou le prononcé d'une sanction, chacune des branches de l'alternative manifestant sous une forme différente l'effectivité de l'ordre juridique. Le coupable puni, c'est la victoire du droit tout autant que l'absence de crime. Cependant, il est des cas dans lesquels le manquement reste impuni. Les raisons peuvent être diverses : inaction des autorités de poursuites, acte illégal ne faisant l'objet d'aucun recours, victime du dommage ne demandant pas réparation, voire inexécution de la décision de justice rendue. Dans tous ces cas, le comportement des opérateurs juridiques fait obstacle à une pleine application de la norme. Quel regard porter sur ces hypothèses d'inapplication des règles ? Représentent-elles un phénomène marginal ? Sont-elles consubstantielles à l'ordre juridique ? Dans quelle mesure est-il possible – et souhaitable – d'y remédier ? Telles sont les questions que la présente journée d'études se propose d'aborder à travers les regards croisés de représentants des différentes disciplines juridiques.

Direction scientifique

Romain Le Bœuf et Olivier Le Bot, Professeurs
à l'Université d'Aix-Marseille

Contact

Pascal Gauttier
pascal.gauttier@univ-amu.fr +33 (0)4 86 91 42 47

Modalités pratiques

Renseignements et inscription (gratuite, mais obligatoire) sur la page internet : <https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/dice/10eme-journee-lumr-dice>

L'inapplication du droit

Xe JOURNÉE DE L'UMR DICE

vendredi 13
octobre 2017

AIX-EN-PROVENCE,
FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE,
SALLE DES ACTES

8h30 - Accueil des participants

9h00 - Allocutions de bienvenue

Jean-Philippe Agresti, Doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille
Sandrine Maljean-Dubois et Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrices de recherche au CNRS, Directrices de l'UMR DICE

9h15 - Introduction

Olivier Le Bot, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille (ILF-GERJC, DICE) et Romain Le Bœuf, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille (CERIC, DICE)



9h30 - 1re table-ronde

Constat et difficultés d'un droit inappliqué

- **L'État de droit à l'épreuve de l'inapplication de ses normes**
Louisa Gougot, Doctorante à l'Université d'Aix-Marseille (GREIDIAUC)
- **Le droit face à l'amitié et à l'amour**
Jonathan Pouget, Doctorant à l'Université d'Aix-Marseille (LDPSC)
- **Le droit face à la violence : l'inapplication du droit humanitaire**
Marie-José Domestici-Met, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille (DHUGESCRI, DICE)
- **L'enseignement du droit et sa finalité pratique**
Sarah Markiewicz, Doctorante à l'Université d'Aix-Marseille (LIDEMS)

10h30 - Débats et pause



11h00 - 2e table-ronde

L'inapplication des normes fondamentales

- **Institutions politiques et inapplication de la Constitution sous la Cinquième République**
Priscilla Jensel-Monge, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille (ILF-GERJC, DICE) et Audrey de Montis, Maître de conférences à l'Université Rennes I
- **L'improbable application de certaines dispositions constitutionnelles**
Ferdinand Faye, Doctorant à l'Université de Reims
- **Les résistances à l'application de la règle de droit : l'accès à l'IVG et la célébration des couples de même sexe en droit comparé**
Caterina Severino, Maître de conférences HDR à l'Université de Toulon (CDPC, DICE)
- **L'inapplication du droit à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap : les raisons légistiques d'une mise en œuvre difficile**
Mathias Nunes, Doctorant à l'Université d'Aix-Marseille (ILF-GERJC, DICE)

12h00 - Débats et déjeuner



14h00 - 3e table-ronde

L'inaction des autorités de contrôle

- **La tolérance administrative**
Fanny Grabias, Maître de conférences à l'Université Lille 2
- **L'opportunité des poursuites et l'idée de systématicité de la réponse pénale**
Akila Taleb-Karlsson, Maître de conférences à l'Université de Toulon (CDPC, DICE)
- **Le pouvoir de sanction des autorités de régulation : vers la reconnaissance d'un droit à l'inapplication du droit au profit des opérateurs économiques ?**
Christos Kaloudas, Docteur en droit de l'Université Paris II
- **L'opportunité dans le recours en manquement en droit de l'Union européenne**
Nathalie Rubio, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille (CERIC, DICE)

15h00 - Débats et pause



15h30 - 4e table-ronde

Les insuffisances des mécanismes juridictionnels

- **Les recours contentieux délaissés : l'exemple de l'OMC**
Habib Gherari, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille (CERIC, DICE)
- **L'inapplication des décisions juridictionnelles internationales... au nom du droit**
Emanuel Castellarin, Professeur à l'Université de Strasbourg
- **L'inapplication des décisions de justice : aspects de droit interne et de droit européen**
Nicolas Miguel, Docteur en droit, avocat, et Yolande Nga Tabi, avocate
- **Le procès fictif : une réaction citoyenne à l'inapplication du droit ?**
Laura Canali et Chetna Malviya, Doctorantes contractuelles à l'Université d'Aix-Marseille (CERIC, DICE)

16h30 - Débats et pause

Conclusions

Jean-Sylvestre Bergé, Professeur à l'Université Lyon 3, Institut Universitaire de France

17h00 - Fin des travaux

20h00 - Dîner dansant organisé pour les 10 ans de l'UMR